

## Les 54<sup>èmes</sup> Journées d'Enseignement Postuniversitaire de l'AMUB

---

Ces 54<sup>èmes</sup> Journées d'Enseignement Postuniversitaire (JEP) de l'AMUB sont placées sous le signe de la nouveauté, contrainte et forcée dans le contexte de la pandémie virale qui frappe nos institutions depuis près de 10 mois. Au moment où le programme des JEP 2020 a été élaboré et validé par le Conseil d'Administration de l'AMUB, nul ne pouvait prévoir les conséquences d'une infection à coronavirus prenant son envol fort loin de nos contrées, à Wuhan dans la province du Hubei. Depuis lors, nos régions ont été durement frappées et nous avons dû nous adapter et changer nos habitudes de vie. Cela s'est ressenti également au niveau des réunions scientifiques, indispensables à la formation médicale continue du corps médical. Au-delà des règles d'hygiène d'application en tout lieu (respect des distances, lavage des mains, port du masque ...), nous avons rapidement évolué de réunions présentiels en sessions virtuelles. De nombreux supports informatiques nous ont permis une adaptation rapide sans coût excessif (Teams, Zoom, Webex...). La majorité des congrès médicaux, y compris sur le plan international, ont dû modifier leur format et se diriger vers des sessions virtuelles.

Les JEP suivent la même direction. Dans un premier temps, la date du congrès, qui se tient habituellement début septembre de chaque année, a été déplacée au mois de décembre. Nous espérons ainsi pouvoir conserver un format mixte, mêlant des sessions présentiels accueillant un nombre restreint de conférenciers et virtuelles, permettant à la majorité de pouvoir suivre le congrès en direct mais également en différé (4 jours de retransmission) sur la plateforme d'e-congrès mise en place par l'AMUB. Malheureusement, la seconde vague d'infections COVID nous a obligé à annuler la partie présentielle pour un

congrès uniquement virtuel. L'AMUB fait en sorte que l'ensemble des sujets soient disponibles en podcast à partir de janvier 2021 sur son nouveau site ([www.amub-ulb.be](http://www.amub-ulb.be)). La Belgique étant ce qu'elle est, cette organisation virtuelle est d'autant plus complexe qu'il a fallu aux organisateurs trouver une solution avec l'INAMI afin de pouvoir fournir les points d'accréditation traditionnellement attachés aux JEP.

Malgré toutes ces difficultés, l'AMUB est parvenue à maintenir son congrès annuel et à vous offrir, grâce à des conférenciers de qualité, un programme éclectique et de très haut niveau. Le congrès vous assurera une mise à jour dans différents domaines : pathologie de la main, neurosciences, pneumologie, ORL. Une matinée est consacrée à la santé et à l'identité sexuelle en médecine générale. Les actualités diagnostiques et thérapeutiques feront la part belle à des domaines en pleine évolution que sont les cannabinoïdes, l'infection COVID-19, l'auto-contrôle du diabète et les nouvelles techniques en radiologie. Enfin, la séance éthique et économie est consacrée cette année à la littérature scientifique, portant sur les nouvelles ressources disponibles pour le médecin et le patient ainsi que les difficultés auxquelles le lecteur doit faire face tant dans l'interprétation des données disponibles que de la problématique des fraudes et plagiat.

Je vous souhaite un excellent congrès et une agréable lecture,

Thierry Berghmans  
Rédacteur en Chef de la *Revue Médicale de Bruxelles*